

56 containers. Ce navire a appareillé avec à son bord une quarantaine de containers ainsi que du matériel roulant, notamment des engins de chantier, pour une arrivée le lendemain à Port-Vila.

Une partie du chargement a ensuite été acheminé sur l'île de Tanna afin de permettre la mise en oeuvre de travaux de réhabilitation, notamment du lycée de Lowanatom, du système d'adduction d'eau et du réseau électrique de l'île.

Ce dispositif vient compléter les opérations déjà réalisées à l'initiative du gouvernement calédonien pour venir en aide aux populations sinistrées du Vanuatu (mise à disposition d'équipes de la sécurité civile, envoi de médecins et infirmiers de l'association Solidarité Tanna, envoi d'une tonne de semences à croissance rapide afin de permettre un démarrage très rapide des cultures totalement ravagées dans certaines îles du Vanuatu).

Cette opération exceptionnelle, a été menée dans des délais très courts, et la chaîne de solidarité mise en place, tant par les associations locales, que par les ONG, l'armateur, le transitaire et les différents services du gouvernement calédonien, mérite d'être saluée.

Des premières réunions se sont tenues afin d'envisager rapidement la phase de reconstruction qui sera mise en oeuvre dès la fin du mois d'avril, après obtention du rapport en cours de rédaction par la Banque Mondiale. ■

LES NOUVEAUTÉS LAGOON 2015

L'eadar de l'Internet en Nouvelle-Calédonie, Lagoon propose dorénavant une vaste gamme inédite de services, téléphonie mobile, centre d'appel, redéploiement de l'espace client, mais pas seulement puisque la première priorité du fournisseur d'accès n'est autre que de renforcer sa relation avec la clientèle.

Pour ce faire, Lagoon a testé durant une année en province Nord, la téléphonie Internet mobile. Le succès rencontré dans son agence de Koné ayant été total, le fournisseur a décidé d'étendre ce service à ses deux autres agences, les points de vente au Shop Center Vata ainsi qu'au Plexus à Ducos. Et ainsi Lagoon revend l'ensemble des forfaits Mobilis, sans oublier les mobiles et les packs téléphonie mobile.

"Notre mission est de proposer l'ensemble des solutions et services Internet, et cela passe bien évidemment par la téléphonie mobile", explique Thierry Milard, directeur de Lagoon.

Bénéficiant du succès rencontré depuis la mise en opération des nouvelles techniques



FRAN-CLAUDE HUNIN

par l'OPT en vue de fluidifier le trafic, Lagoon en a profité pour créer un espace client sur Internet. Une boutique supplémentaire qui permet, en quelques clics, à l'internaute d'avoir accès à toutes les offres, de contrôler sa propre consommation, de poster d'éventuelles remarques ou tout simplement de s'abonner directement en ligne.

Dans un avenir proche, le fournisseur d'accès proposera même un service de contrôle parental à ses abonnés. *"Avec cette offre, qui sera en fait notre quatrième boutique, nous allons enrichir nos relations avec nos clients et leur proposer ainsi le meilleur service possible"*, souligne Héléne Adrey, responsable commerciale chez Lagoon.

Enfin, pour renforcer son espace client, Lagoon investit dans un centre d'appel composé de huit téléconseillers qui répondent à toutes les questions des abonnés et autres. Depuis sa création, ce centre, ouvert en continu de 7h30 à 17h00 et le samedi matin, reçoit en moyenne 4 000 appels par mois dont 95% des demandes ont une réponse.

"Avec la panoplie de moyens mis à la disposition, notre volonté est claire : nous voulons avoir la meilleure relation possible avec le public pour adopter au mieux notre offre", insiste Thierry Milard. ■

"1885-2015, 130 ANS D'HISTOIRE POLITIQUE"

L'actuel Congrès de la Nouvelle-Calédonie fête ses 130 ans d'institution. La première assemblée délibérante a été créée officiellement le 2 avril 1885 par un décret du tout premier gouverneur civil de la Nouvelle-Calédonie, Adolphe Le Boucher.

D'abord Conseil général, puis, soixante ans et deux guerres mondiales plus tard, elle est devenue Assemblée territoriale. En 1985, elle prend le nom de Congrès du Territoire. Enfin, issue de l'Accord de Nouméa, elle reçoit son appellation actuelle : Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Au cours de ses 130 ans d'existence, l'institution calédonienne a été le reflet de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et le lieu de tous les grands débats politiques de la vie démocratique du territoire.

L'occasion de se remémorer tout le chemin parcouru et mieux comprendre cette histoire commune.

Pour célébrer ce 130^e anniversaire, le jeudi 2 avril, une séance "historique" et d'échanges s'est déroulée au cœur de l'hémicycle avec près de cent étudiants (60 étudiants en troisième année de licence d'histoire et de droit de l'UNC, dix étudiants en classe préparatoire au concours d'entrée à Sciences Po, et 28 étudiants de l'Institut Universitaire de Technologie).

Cette séance était animée par deux anciens présidents de l'Assemblée territoriale, aujourd'hui non titulaires de mandat électifs, Taieb Jean-Pierre Aïfa et Jean Lèques, ainsi que l'actuel président du Congrès, Gaël Yaouo.

La journée s'est achevée par le vernissage de l'exposition "1885 - 2015 : 130 ans d'histoire politique en Nouvelle-Calédonie" auquel étaient conviés les anciens présidents, les

